



Compte-rendu du Conseil Municipal  
du 10 mars 2020

Le 10 mars 2020, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bellard, Maire.

Présents : M. BELLARD, M. BELISSEN, M. BUTEZ, M. DUPRAT, M. POUJARDIEU, M. DAULON, M. LORRIOT  
Mme BAILLON, Mme BELLOC, Mme CREPEAU, Mme DUBERGEY, Mme ROUSSILLON

Excusé : M. DUCOS CAPOBIANCO a donné pouvoir à M. BELISSEN

Secrétaire de séance : M. Thierry LORRIOT

Adoption du Compte rendu du 6 février 2020 à l'unanimité.

**1. Présentation du compte administratif de l'exercice 2019 du Budget LALIEYRE**

Il s'agit pour cette année d'opérations d'ordre.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

Résultats reportés N-1		197 500,31 €	-42 444,58 €			155 055,73 €
Opérations de l'exercice	229 642,32 €	56 666,67 €		42 444,58 €	229 642,32 €	99 111,25 €
Résultats de l'exercice	-172 975,65 €			42 444,58 €	-130 531,07 €	
Résultats de clôture		24 524,66 €		0,00 €		24 524,66 €
Restes à Réaliser						

<b>Résultats définitifs</b>		<b>24 524,66 €</b>		<b>0,00 €</b>		<b>24 524,66 €</b>
-----------------------------	--	--------------------	--	---------------	--	--------------------

## 2. Présentation du compte administratif de l'exercice 2019 du de la commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés N-1		66 806,51 €		472 560,41 €		66 806,51 €
Opérations de l'exercice	388 404,97 €	753 628,44 €	731 715,61 €	481 441,27 €	1 120 120,58 €	1 235 069,71 €
Résultats de l'exercice		365 223,47 €	-250 274,34 €			114 949,13 €
Résultats de clôture		432 029,98 €		222 286,07 €		654 316,05 €
Restes à Réaliser				315 000,00 €	315 000,00 €	
<b>Résultats définitifs</b>		<b>432 029,98 €</b>		<b>-92 713,93 €</b>		<b>339 316,05 €</b>

## 3. Vote des comptes administratif de l'exercice 2019

- M. le Maire quitte la salle. Le doyen du Conseil Municipal, Jean-Pierre DUPRAT soumet au vote du conseil
- Le compte administratif de l'exercice 2019 pour le budget LALIEYRE. Le Conseil valide ce compte à l'unanimité.
  - Le compte administratif de l'exercice 2019 de la commune. Le Conseil valide ce compte à l'unanimité.

M. le Maire reprend la présidence du Conseil Municipal.

## 4. Renouvellement du Contrat de travail d'un agent

Avec l'arrêt prolongé de Mme PIGNON jusqu'à fin Mai, le conseil décide de prolonger le CDD de Mme BELLARD jusqu'au 13 juillet 2020 pour assurer la fin de l'année scolaire.

## 5. Informations diverses :

- Divers artisans ne sont toujours pas venus pour effectuer les travaux que nous avons validés : Électricité et maçonnerie à la Boulangerie. Tout devrait être effectué pour la fin de la semaine prochaine.
- Logement à côté du garage : la porte et les volets ont été remplacés. Un peintre doit être trouvé très rapidement pour les volets.

- La cuisinière est en arrêt maladie. La commune a trouvé des solutions pour gérer la fin de la semaine. M. le Maire signale les difficultés pour trouver des personnes qualifiées pour effectuer ce type de remplacement.

## 6. Organisation des Élections

- Des consignes ont été adressées (et le seront sans doute d'ici la tenue du scrutin) quant à l'organisation du scrutin, l'organisation de la salle dans le contexte épidémiologique actuel. Il est nécessaire de mettre en place un accueil, d'offrir la possibilité aux personnes de se laver les mains, de flécher un parcours type (marquage au sol) et d'organiser le flux des personnes.
- Les « têtes de Listes » sont convoquées par M. Le Maire Jeudi 12 mars pour une réunion sur cette organisation et pour la désignation de scrutateurs par liste.
- Pour le dépouillement, il faudra :
  - 3 conseillers non candidats et 3 citoyens pour l'ouverture et l'annonce.
  - Les 3 conseillers sont : MM. BELISSEN, BUTEZ, DUPRAT.
- Chaque élu se positionne sur créneau horaire pour la tenue du bureau de vote.

Fin de séance à 22h00.